

**Agenda****Lundi 16 septembre**

- 11h : réunion des sections.
-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 4).
-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).
-15h : **Michel DUCLOS**, ancien ambassadeur : « *La France face à la recomposition du Proche-Orient* ».
-17h : première conférence du cycle « Mondialisation et humanisme : les destins possibles de l'humanité » par Mireille Delmas-Marty et Michel Pébereau dans le cadre des « Conférences de l'Institut » (auditorium André et Liliane Bettencourt).

Lundi 23 septembre

- 15h : **Pauline SCHNAPPER**, professeur à l'université Sorbonne-Nouvelle (Paris III) : « *La politique européenne de la France vue de Londres* ».
-17h : comité secret (**quorum obligatoire**)

Lundi 30 septembre

- 11h : réunion du jury du Prix Louis Cros.
-15h : **Catherine BRÉCHIGNAC**, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences : « *La science à l'international : le rôle de la France* ».

**Séance du lundi 1^{er} juillet**

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 24 juin, le président **Georges-Henri Soutou** a fait procéder aux dépôts d'ouvrage. **Yvon Gattaz** a présenté la nouvelle édition de l'ouvrage de **Jean-Pierre Hansen**, Jacques Percebois et Alain Janssens, *Énergie. Économie et politiques* (Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2019, 728 p.), préfacé par **Marcel Boiteux** et précédé d'un avant-propos de **Jean Tirole**.

Martin Hellwig, correspondant de la section Économie politique, statistique et finances, a présenté un bref exposé sur les relations entre les banques d'affaires, la Banque centrale européenne et les gouvernements nationaux au sein de l'Union monétaire européenne. Il a pointé la contradiction entre l'intérêt des États membres de garder sous leur contrôle leurs banques nationales et l'encadrement accru du secteur voulu par la BCE. La création de grandes banques supranationales serait un moyen de dépasser cette opposition, mais elle paraît peu probable dans l'immédiat. M. Hellwig a indiqué, au moins, deux pistes : renforcer la légitimité de l'échelon politique supranational et éduquer les participants du débat politique à la compréhension des risques systémiques.

Après avoir remercié M. Hellwig, le président a introduit la communication de son confrère **Jean Baechler**, qui portait sur « La différence entre politique extérieure et relations internationales : le cas de la France ». S'inspirant de l'« avis au roi » du cardinal de Richelieu (1629), dans lequel celui-ci développait le programme de politique intérieure le plus à même de briser la domination de la maison d'Autriche sur l'Europe, J. Baechler a distingué entre des stratégies imposées par les contraintes d'un système de jeu extérieur, qui relèvent d'une véritable approche en termes de « relations internationales », et d'autres définies sous la pression de facteurs internes, qui composent une simple « politique extérieure ». Les premières sont accordées à la logique et à la rationalité du système de jeu, pas les secondes. Elles alternent au cours de l'histoire de France, même si de manière générale les systèmes de jeu successifs dans lesquels le pays s'est retrouvé engagé lui ont dicté des choix rationnels. Les exceptions ont soit pris la forme de rêveries mégalomaniaques (les VII^e et VIII^e croisades, les guerres d'Italie, celles de la Révolution et de l'Empire...), soit ont été motivées par une volonté de revanche (guerre d'indépendance américaine, conquêtes coloniales...). Chronologiquement, J. Baechler envisage dans le cas français trois systèmes de jeu. Le premier, polypolaire, correspond à la monarchie capétienne : dans un contexte de guerre permanente et d'extrême fragmentation politique, la nouvelle dynastie sort du lot et s'impose, par sa prudence et son habileté, comme le « vainqueur utile » de la féodalité. Le jeu dipolaire est illustré par la guerre de Cent Ans, qui se conclut par l'exclusion de l'Angleterre du continent. Suit l'entrée dans un jeu oligopolaire, qui est typiquement celui de l'Europe de Westphalie. Aucune de cinq à sept principales puissances n'est à même de l'emporter, mais toute menace hégémonique de la part de l'une provoque la coalition des autres. Cet état d'équilibre instable a perduré jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, alors que le jeu des relations internationales a atteint une dimension planétaire, deux scénarios sont envisageables : un dipôle sino-américain, qui ne laisserait aucun autre choix à la France que d'arrimer son destin à un des deux camps, ou un oligopole, que J. Baechler juge plus probable, dans lequel une Europe en voie d'unification pourrait tenir son rang et continuer de faire l'histoire. L'intérêt de la France est dès lors de participer à ce processus, qui n'aboutira cependant que si elle cesse de concevoir l'Union européenne comme le prolongement de sa propre puissance. Cela n'exclut pas qu'elle déploie par ailleurs une politique culturelle, par laquelle elle contribuerait, en son nom propre, à l'exploration du champ des possibles humains. Mais la rationalité lui commande de rompre avec l'illusion d'une politique extérieure totalement indépendante : c'est en tout cas la tâche qui incombe à ses dirigeants, s'ils veulent bien se laisser enseigner par les grilles de lecture que leur propose l'histoire.

À l'issue de sa communication, **Jean Baechler** a répondu aux questions et observations que lui ont présentées **Jean-Claude Casanova, Jean-Claude Trichet, Denis Kessler, Martin Hellwig, George de Menil, Haïm Korsia** et **Michel Pébereau**.

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Claude Trichet** a accordé différents entretiens à la presse au cours des dernières semaines. Le 20 juin, il était dans l'émission Écorama sur Boursorama et sur la chaîne CNBC pour évoquer les dernières décisions de la Fed. Le 27 juin, il s'est exprimé sur les canaux français et anglais de France 24 au sujet du sommet du G20 (propos recueillis respectivement par Raphaël Khane et par François Picard et Kate Moody). Il a en outre, à l'invitation de la « Fondation Monaco Méditerranée », prononcé le 24 juin à Monaco une conférence sur « La zone Euro, difficultés et succès passés, défis actuels, futures étapes, après les élections européennes », qui a donné lieu à une interview télévisée sur Monaco Info. Il a enfin contribué, par un article intitulé « Strengthening and Deepening the International Financial Architecture » au recueil du Bretton Woods Committee, *Revitalizing the Spirit of Bretton Woods: 50 Perspectives on the Future of the Global Economic System*, publié le 1^{er} juillet pour les 75 ans de la conférence du même nom.
- « **Rémi Brague**, la foi et la raison », portrait du philosophe dans *Le Monde* du 25 juin, sous la plume de Marc-Olivier Behrer. « Philosophe et historien des idées, Rémi Brague a construit son œuvre non dans la recherche de paradoxes, mais dans la tension féconde que crée la rencontre entre deux pôles : la liberté et la responsabilité, la philosophie et la théologie, Athènes et Jérusalem. C'est sans doute ce goût pour la tension féconde qui lui fait rejeter l'appellation d'« intellectuel catholique » : il préfère se dire « intellectuel et catholique » comme pour conserver la possibilité d'une interpénétration dynamique et éviter la fusion de ces deux termes en une identité cohérente. »
- Dans une chronique pour *Le Figaro* du 25 juin (« Starobinski, l'intime et la sensibilité à l'épreuve de l'enlaidissement du monde »), Matthieu Laine invite à relire l'œuvre de **Jean Starobinski** comme source d'inspiration dans le combat pour « la préservation de l'intime et la mobilisation contre l'enlaidissement du monde ».
- **Pierre-André Chiappori** est intervenu le 29 juin dans l'émission « Affaires étrangères » de Christine Ockrent sur France Culture sur le thème de la politique américaine dans la perspective des élections de 2020.
- À l'occasion du dossier « L'année 1968 dans le monde » de la *Revue d'histoire diplomatique* (2019-1), **Marianne Bastid-Bruguière** a proposé une contribution sur « La Chine en proie à la révolution culturelle ». Sans doute la plus sanglante des dix années de la révolution culturelle, 1968 n'est pas en Chine un « tournant majeur » ni un « basculement » mais « la continuation de désordres dont on n'aperçoit guère la fin ». Mais c'est aussi à ce moment-là que le pays réoriente son discours de politique extérieure, pour se poser en « leader d'un monde uni multilatéraliste », par quoi il a acquis, sur le long terme « un nouveau rôle sur la scène mondiale, celui d'une superpuissance sans complexe et sans vergogne ».
- La livraison estivale de *Commentaire* (vol. 42, n° 166) recueille les contributions de plusieurs académiciens. Dans « Chute de Bretton Woods et vulnérabilité du système financier » (p. 285-290), **Jacques de Larosière** revient sur les conséquences de l'abandon de la livre convertible du dollar en or, et notamment l'entrée dans une ère d'économie d'endettement. Comme il l'avait fait en 2018, **Jean-Claude Casanova** se livre à un bilan du mandat d'Emmanuel Macron, qui embrasse les deux premières années d'exercice du pouvoir (« Emmanuel Macron, deux ans après », p. 341-345). Il pointe le paradoxe d'un exécutif dont l'image est dégradée et qui n'est soutenu que par une minorité de la population mais qui a surmonté la crise des « Gilets jaunes » en sauvegardant l'essentiel et dont la stratégie sort confortée par le résultat des élections européennes. On lira aussi, sous la plume de **Bernard Bourgeois**, « Hegel, actuel » (p. 347-353), qui reprend le chapitre conclusif de son *Pour Hegel* (Paris, Vrin, 2019).

À lire

Jean Robert Pitte publie, en codirection avec Alain Miossec, *La mer nourricière* (Paris, CNRS Éditions, 2019, 324 p.), un ouvrage collectif dans lequel géographes, historiens et spécialistes de la gastronomie analysent les enjeux alimentaires d'hier et d'aujourd'hui. Si la demande croissante risque de bouleverser, dans les années à venir, la consommation des ressources halieutiques, elle doit également conduire à revoir les modes de production, en vue d'une gestion raisonnée.

À savoir

- Le colloque « L'emploi des jeunes, aujourd'hui et demain », organisé par l'Association Jeunesse et Entreprises et l'Académie des sciences morales et politiques, s'est tenu le 24 juin à l'auditorium André et Liliane Bettencourt en présence d'un public nombreux au sein duquel figuraient notamment des étudiants de l'ESSEC. Durant toute une matinée, académiciens et représentants du monde de l'entreprise (PDG, DRH) ont débattu sous la houlette d'**Yvon Gattaz** (président et fondateur d'AJE) et du secrétaire perpétuel **Jean-Robert Pitte**. Les travaux ont été ouverts par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et par Bernard Arnault, PDG de LVMH. Ils ont été conclus par le chancelier **Xavier Darcos**, qui a indiqué les raisons d'espérer et de faire confiance à la jeunesse.
- **Pierre Brunel** a participé au colloque « Rimbaud et la modernité » qui s'est tenu les 27 et 28 mai à l'université de Shanghai, avec une communication intitulée « Rimbaud antique et moderne ». Au cours de ce même colloque, **Dong Qiang**, doyen du département de français de l'université de Pékin et correspondant de l'Académie, a présenté une communication sur « Rimbaud et Kundera ». Par ailleurs, Pierre Brunel a publié en juin 2019 dans le volume collectif *Baudelaire ou le corps de la douleur* (co-édition Aga/L'Harmattan, p. 49-64) un article intitulé « Vers des « Consolations ». À propos de Baudelaire et de Sainte-Beuve ». Il a dédié cette étude « à la mémoire de **Gérald Antoine**, qui fut le grand spécialiste de Sainte-Beuve ».
- **Bruno Cotte** est intervenu le 6 juin lors d'une table ronde à l'université de Strasbourg sur le thème : « Le droit plutôt que la loi du talion : à quoi sert de juger les terroristes ? ». Le 14 juin, il a présidé une des séances du colloque « Le sens de la longue peine » à l'université Bordeaux Montaigne.
- **Philippe Levillain** a participé le 20 juin au conseil d'administration de l'École française de Rome en tant que représentant du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.
- **Bernard Stirn** est intervenu le 28 juin lors de la table ronde consacrée aux « Normes internationales du travail : points de vue des praticiens du droit », dans le cadre du colloque international « Justice sociale et travail décent : 100 ans d'action de l'OIT », organisé à Paris à l'occasion du centenaire de cette institution.